

## Enquête parlementaire multipartite sur l'antisémitisme

L'Enquête parlementaire multipartite sur l'antisémitisme a été commandée par John Mann, député et président du groupe parlementaire multipartite sur la lutte contre l'antisémitisme.

Les paramètres de l'enquête étaient les suivants :

1. Examiner les témoignages sur la nature de l'antisémitisme contemporain; 2. Évaluer les efforts actuels déployés pour lutter contre l'antisémitisme; 3. Envisager de prendre les mesures supplémentaires appropriées

L'enquête était présidée par le très honorable Denis MacShane, député, ex-ministre des Affaires européennes (*travailliste, Rotherham*) et incluait :

- Le très honorable Kevin Barron, député (*Parti travailliste, Rother Valley*)
- Tim Boswell, député (*Parti conservateur, Daventry*)
- Le très honorable David Curry, député (*Parti conservateur, Skipton and Ripon*)
- Le très honorable Iain Duncan Smith, député (*Parti conservateur, Chingford and Woodford Green*)
- Nigel Evans, député (*Parti conservateur, Ribble Valley*)
- Le très honorable Bruce George, député (*Parti travailliste, Walsall South*)
- Lady Sylvia Hermon, députée (*Parti unioniste de l'Ulster, North Down*)
- Chris Huhne, député (*Parti libéral-démocrate, Eastleigh*)
- Daniel Kawczynski, député (*Parti conservateur, Shrewsbury and Atcham*)
- Barbara Keeley, députée (*Parti travailliste, Worsley*)
- Khalid Mahmood, député (*Parti travailliste, Birmingham, Perry Barr*)
- Le très honorable John Spellar, député (*Parti travailliste, Warley*)
- Theresa Villiers, députée (*Parti conservateur, Chipping Barnet*)

Nous avons lancé une demande de communications à la fin de novembre 2005 pour obtenir des renseignements auprès des ministères, du service de police et du service des poursuites, du milieu universitaire, des syndicats, des groupes communautaires et des ONG, entre autres. Nous avons reçu plus d'une centaine de témoignages écrits venant d'un vaste éventail de parties et de particuliers intéressés. Même si tous les membres du groupe étaient des parlementaires et que les réunions étaient tenues au sein du Parlement, l'enquête n'avait aucun pouvoir officiel et ses travaux n'étaient pas protégés par le privilège parlementaire. Nous avons entendu le témoignage des représentants des principales organisations et de particuliers au cours de quatre sessions de témoignages oraux tenues au Parlement pendant les mois de mars et de février 2006; nous avons rédigé notre rapport au cours des mois qui ont suivi ces sessions. De

plus, des délégations se sont rendues à Paris et à Manchester pour inscrire les témoignages oraux et écrits dans un contexte britannique et européen plus vaste. Le président s'est également rendu à Rome pour parler du phénomène avec de hauts responsables du Vatican et il a effectué de la recherche sur la montée de l'antisémitisme en Europe de l'Est.

Jusqu'à une période récente, l'opinion prévalente à l'extérieur et à l'intérieur de la communauté juive était que l'antisémitisme avait régressé au point de n'exister qu'en marge de la société. Toutefois, d'après les témoignages que nous avons reçus, il y a eu un revirement des progrès réalisés depuis l'année 2000, créant des inquiétudes et des préoccupations dans la communauté juive. L'objet de notre enquête était d'étudier la situation actuelle, de définir les sources de l'antisémitisme contemporain et de faire des recommandations pour améliorer la situation. Dans les chapitres d'introduction, nous définissons le terme « antisémitisme » et la nature du problème. À cet égard, nous avons été guidés par la définition de « racisme » mise de l'avant dans le rapport Macpherson (rapport d'enquête sur l'affaire Stephen Lawrence) et par la définition de travail de l'antisémitisme utilisée par l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes. Il est clair que la violence et l'intimidation dirigées contre les Juifs et la profanation de leurs biens connaissent un regain et au chapitre trois, nous étudierons la montée des incidents antisémites et la réponse des organismes d'exécution de la loi.

En ce qui concerne l'enregistrement des incidents antisémites, nous avons trouvé préoccupant d'entendre que les procédures et les processus des services de police manquaient de cohérence. Quelques services de police seulement ont la capacité d'enregistrer les incidents antisémites. Si l'on ne comprend pas clairement et complètement ce qu'est l'antisémitisme, il est difficile de trouver des solutions appropriées et de remédier à l'incapacité de certains services de police de colliger des statistiques et de surveiller les incidents antijuifs. Durant notre enquête, notre attention a été attirée sur une forme de préjugé antijuifs qui se manifeste dans des conversations, des discussions ou des prises de position faites en public ou en privé qui dépassent les limites de l'acceptabilité. Nous verrons ce sujet au chapitre quatre.

Nous avons adopté l'expression « discours antisémite » pour décrire le changement d'humeur et de ton généralisé lorsqu'il est question de Juifs qui se manifeste dans la presse écrite et électronique, dans les universités, en public ou en privé. Nous trouvons préoccupant que les remarques et les thèmes antijuifs dans le discours fait en public et en privé soient de plus en plus acceptés dans certains milieux en Grande-Bretagne et il y a le danger que cette tendance se

généralise de plus en plus. À en juger par un nombre important de témoignages que nous avons reçus, c'est ce phénomène qui a contribué à créer un climat dans lequel les Juifs sont devenus plus inquiets et vulnérables que jamais à la violence et aux agressions pendant une génération ou plus.

Au chapitre cinq, nous examinons les sources de l'antisémitisme contemporain. Bien que l'extrême droite, foyer traditionnel de l'antisémitisme au siècle dernier, continue de poser problème, elle n'en est plus la source exclusive. Selon certains témoignages oraux, la récente montée de l'antisémitisme est étroitement liée aux flambées périodiques de violence dans le conflit israélo-palestinien; toutefois, étant donné que la majorité des victimes ne sont pas israéliennes et qu'elles n'exprimaient pas non plus de soutien pour les Israéliens au moment de l'attaque, les raisons précises de ce lien méritent d'être approfondies. À notre avis, cela témoigne de la complexité de l'antisémitisme en Grande-Bretagne aujourd'hui; il ne s'agit pas d'un phénomène unidimensionnel car les actes antisémites sont perpétrés sous différentes formes par des groupes différents. Le groupe reconnaît à l'unanimité que l'on ne doit pas considérer la critique d'Israël en soi comme une manifestation d'antisémitisme, mais il reconnaît également qu'il ne faut pas faire abstraction du préjugé antijuifs, quel qu'en soit le contexte. L'antisémitisme sur les campus est un problème sérieux, en particulier parce que nous pensons que l'éducation a un rôle important à jouer dans les relations communautaires. On nous a dit que certaines universités étaient ciblées comme lieu de recrutement par les extrémistes, et qu'il y avait des tensions au sein des organismes étudiants; nous trouvons préoccupant que l'on n'en fasse pas assez pour contrer les actes d'antisémitisme sur les campus.

Au chapitre sept, nous examinons les mesures qui ont déjà été prises pour lutter contre l'antisémitisme. Bien que le rôle des gouvernements soit important à cet égard, nos recommandations visent tous les organismes, organisations et particuliers ayant un rôle à jouer en la matière. Nous estimons qu'il appartient à chacun de nous, aux médias, aux chargés de cours, aux politiciens et aux chefs des communautés, de comprendre le problème de l'antisémitisme et de le traiter comme les autres formes de racisme.

Nous formulons un certain nombre de recommandations à l'intention du service de police, du Home Office, des ministères, des écoles, des universités, et d'autres organismes, sur les mesures qui peuvent être prises pour mieux surveiller l'antisémitisme et réduire le nombre d'incidents. Nous estimons toutefois qu'il faut approfondir la recherche menée au R.-U. sur la

corrélation entre le conflit au Moyen-Orient et les attaques contre la communauté juive. Il est indispensable de mieux la comprendre pour pouvoir s'attaquer au problème.

Certaines personnes qui ont fourni des témoignages pour notre enquête ont signalé que le degré d'antisémitisme à l'encontre des Juifs de Grande-Bretagne était moins élevé que dans les communautés juives de certaines régions d'Europe et que la communauté juive n'est pas la seule communauté minoritaire de la Grande-Bretagne à subir des préjugés et de la discrimination. Toutefois, ces arguments n'apportent aucun réconfort à ceux qui sont victimes de haine et de violence, et ils ne doivent pas servir de prétexte pour ignorer ce problème.

Il faut combattre le racisme et l'intolérance, où qu'ils se manifestent. Nous pensons que la Grande-Bretagne risque de faire preuve de négligence en la matière et que la violence à l'égard des Juifs, physique ou verbale, doit être condamnée avec la même fermeté que d'autres formes de discrimination et de préjugé.

### **Recommandations principales**

- Seulement quelques services de police au Royaume-Uni ont la capacité d'enregistrer les incidents antisémites. La commission d'enquête a recommandé que le Home Office fasse appel aux services de police dans tout le pays pour enregistrer de tels incidents au moyen du modèle actuel de catégorisation de la police métropolitaine qui les classerait dans les incidents à la fois racistes et antisémites.
- La commission d'enquête a recommandé que le service des poursuites de la Couronne enquête sur le petit nombre de poursuites et qu'il prenne les mesures pour régler ce problème.
- La commission d'enquête a fait appel au ministère pour s'adresser au gouvernement local et aux communautés pour faciliter les relations entre les groupes confessionnels, et pour mener une enquête annuelle sur les relations communautaires en Grande-Bretagne.
- La commission d'enquête a demandé que le Foreign and Commonwealth Office et le Home Office émettent conjointement des rapports au Parlement, à chaque année, sur l'ampleur de l'antisémitisme au Royaume-Uni et sur les mesures qui ont été prises pour résoudre le problème, à la fois à l'intérieur du pays et dans le contexte des engagements internationaux.

- La commission d'enquête a recommandé que le Department de l'Education impose une obligation statutaire à tous les établissements scolaires pour encourager l'engagement au moyen d'activités et de programmes scolaires communs.
- Bien qu'il existe des personnes qui se comportent bien, il y a toujours la présence de personnes aux pensées antisémites sur les campus universitaires qui constitue un problème grandissant. Pour contrer ce fait, la commission d'enquête a demandé à tous les recteurs de mettre les efforts pour lutter contre des incidents racistes de ce genre, et elle a recommandé la mise en place d'un groupe de travail national pour s'occuper de cette question.
- La commission d'enquête a recommandé que les ministres gouvernementaux travaillent main dans la main, et avec leurs homologues à l'étranger pour limiter les émissions télé ou radio à caractère raciste, ou l'accès électronique à du matériel raciste, y compris antisémite. « La hausse troublante d'incidents antisémites découverts par la commission d'enquête a augmenté l'inquiétude et la vulnérabilité chez les communautés juives. Des gestes de violence et d'abus envers les Juifs est une insulte à toutes les sociétés modernes. Ils doivent être réprimandés rapidement et sévèrement peu importe le pays dans lequel ils se produisent. Cependant, le plus inquiétant dans cette enquête est que ce sentiment anti-juif est entré dans l'esprit du grand public, et on le voit dans les conversations de tous les jours de personnes qui ne se considèrent pas racistes et qui ne pensent pas avoir de préjugés.